

Matane, le 29 juin 2023

Objet : Décision écoles secondaire Mgr Belzile et Assomption

Bonjour chers parents,

L'assemblée du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Monts-et-Marées a eu lieu le 27 juin 2023 à 19h00. À la salle des Monts ainsi qu'en visioconférence, sous la présidence de madame Nathalie Bernier, présidente du conseil d'administration.

Voici un extrait du procès-verbal de la rencontre :

Le directeur général dresse un topo des principales préoccupations que les parents ont exprimé lors des consultations. Les parents ont majoritairement préféré inscrire les élèves du secondaire à l'école secondaire de Matane.

La liste A soumise pour adoption au CA ne comporte pas de secondaire dans les deux établissements pour l'année 2023-2024. Or, lors de la période d'inscription 2024-2025 nous offrirons ce choix aux parents.

Il est proposé par madame Nancy Lévesque, appuyée par monsieur Steeve Turbide et résolu à l'unanimité d'autoriser la délivrance des actes d'établissement aux établissements apparaissant à la liste A telle que présentée au document SDG-2022-03.

Vous comprendrez qu'en approuvant la liste A (voir pièce jointe), il n'y aura donc pas de secondaire pour nos deux écoles pour l'année 2023-2024. Nos élèves seront donc officiellement inscrits à l'école secondaire de Matane.

Pour les parents concernés, veuillez noter que nous nous occuperons du transfert des dossiers d'élèves. L'école secondaire de Matane vous transmettra les informations concernant l'entrée scolaire prochaine.

Je vous invite à communiquer avec le secrétariat de l'école Mgr Belzile pour tout questionnement.

Bien à vous,



Anne-Renée Nadeau, directrice